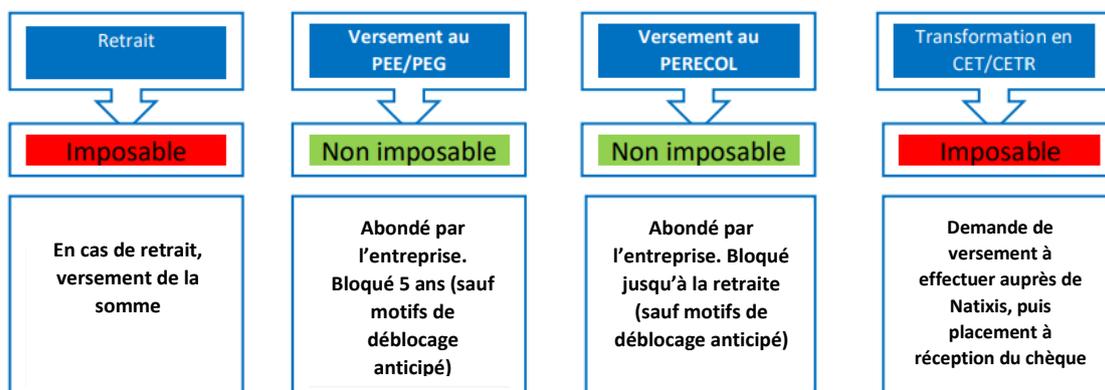


INTERESSEMENTS ET PARTICIPATION

Ci-dessous quelques rappels pour faire vos choix



ABONDEMENT					
Tranches versements PEG/PEG	Abondement en % versements PEG/PEG	Tranches versements PERECOL	Abondement en % versements PERECOL	Transfert CET /CETR vers le PERECOL	Abondement en euros
0 à 600 euros	100%	0 à 800 euros	100%	Par jour transféré	100 euros brut
601 à 1200 euros	30%	+ de 800 euros	40%	Maximum 10 jours par an	1000 euros brut
+ de 1200 euros	20%	-	-		
	Plafond 1000 euros (903€ net)		Plafond 1000 euros (903€ net)		Plafond 1000 euros (903€ net)
Si versement de 2300 euros	Abondement de 1000 euros brut	Si versement de 1300 euros	Abondement de 1000 euros brut	Pour 10 jours (en plus du coût journalier)	Abondement de 1000 euros brut
Si versement de 1000 euros	Abondement de 720 euros brut	Si versement de 1000 euros	Abondement de 880 euros brut	Pour 5 jours (en plus du coût journalier)	Abondement de 500 euros brut

A retenir :

- Abondement possible de 3000 euros brut par an.
- Attention, les versements volontaires ne sont plus abondés.

Une question, un renseignement, contactez-nous :

contact@cftc-covea-france.fr

